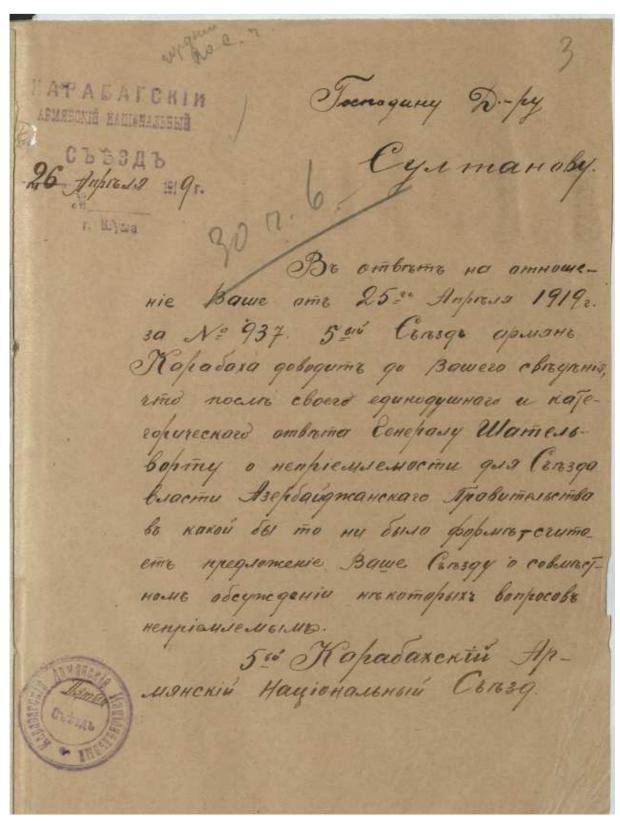


## Pogroms de Chouchi

## Synopsis

À partir de la seconde moitié du XVIIIe siècle, la politique menée par Panah Khan et ses successeurs a augmenté artificiellement le nombre de musulmans turcs et kurdes à Chouchi. Selon un recensement effectué par l'Empire russe en 1823, il y avait 8 290 habitants, dont 3 350 Arméniens (40,3%), 4 670 Tatars (56,2%) et 270 Kurdes (3,5%).



Cependant, dans la seconde moitié du XIXe siècle, la situation démographique de Chouchi a commencé à se rétablir. En 1886, les autorités russes ont effectué un recensement plus détaillé de la population, selon lequel les Arméniens étaient déjà majoritaires - 56,6% (15 100), les Tatars étaient 43,3% (11 000). En 1897, lorsque le premier recensement russe a été effectué, le tableau est resté pratiquement inchangé : la ville comptait 25 800 habitants, dont 55,8 % d'Arméniens. [Γ. Sarkisyan, POPULATION DU NAGORNO-KARABAKH POUR 100 ANS (1823-1923.)1 (Enquête ethno-démographique)] :

Ce rapport a été maintenu avec des changements mineurs jusqu'en mars 1920, lorsque les troupes azerbaïdjanaises sous le commandement de Khosrov bey Sultanov, nommé gouverneur général du Karabakh avec l'aide de la Grande-Bretagne, ont brûlé le quartier arménien de Chouchi et procédé à un massacre de la population arménienne. Selon diverses estimations, 6 à 10.000 Arméniens ont été victimes du massacre et de l'incendie, tandis que les autres ont fui la ville. En 1921, il restait 9.200 personnes à Chouchi, dont seulement 290 étaient des Arméniens. La politique turque de génocide, poursuivie par l'Azerbaïdjan, a entraîné la transformation de la ville d'arménienne en "azerbaïdjanaise", et l'ensemble du Karabakh a été repris par l'Azerbaïdjan soviétique.

Aujourd'hui, l'Azerbaïdjan se tourne de plus en plus vers l'histoire, déformant et falsifiant évidemment les faits. Dans le même temps, l'une des principales thèses de la propagande azerbaïdjanaise est l'affirmation selon laquelle "le Karabakh a toujours fait partie de l'Azerbaïdjan".

Entre-temps, il est de notoriété publique que l'État appelé Azerbaïdjan a été créé en mai 1918, déclarant d'abord Ganja (Gandzak, sous l'Empire russe - Elizavetpol) comme sa capitale. À cette époque, Bakou n'était pas encore sous le contrôle des Tatars et ce n'est que le 15 septembre 1918 qu'elle a été capturée par les troupes turques. Au cours des deux mois suivants, les forces turco-tatars ont mené des pogroms de masse contre les Arméniens de Bakou, faisant environ 20.000 victimes.

Avant même la création de la République démocratique d'Azerbaïdjan, au milieu de l'année 1917, la formation d'organes arméniens d'autogestion et d'autodéfense a commencé au Karabakh. Il existait également un conseil arméno-tatar pour surmonter les désaccords avec la population tatare locale. Dans les districts arméniens, l'autorité était le Bureau, dont les membres étaient élus dès décembre 1917, et le Conseil des commissaires fonctionnait sous l'autorité du Bureau. Selon le décret de ce dernier, le premier congrès du Karabakh s'est tenu le 22 juillet 1918, avec deux représentants de 21 villages arméniens et huit députés de Chouchi. Le nombre total d'adjoints était de 60.

Le congrès adopta un certain nombre de résolutions importantes, notamment sur la fiscalité, la création de tribunaux et l'établissement de relations extérieures. En ce qui concerne les relations extérieures, il est déclaré que "le Karabakh fait partie de la République (arménienne) d'Ararat". Le congrès élit également le gouvernement populaire du Karabakh.

Avant et après l'occupation de Bakou, les troupes turques et l'Azerbaïdjan ont à plusieurs reprises lancé un ultimatum aux structures arméniennes du Karabakh, exigeant leur soumission à l'Azerbaïdjan. Cependant, lors des congrès arméniens du Karabakh suivants, ces demandes sont rejetées. Pendant une brève période, les forces turques parviennent à capturer le Karabakh, mais la défaite de la Turquie sur d'autres fronts de la Première Guerre mondiale oblige Ankara à se retirer du Caucase.

En janvier 1919, Khosrov bey Sultanov est nommé gouverneur général du Karabakh, avec l'aide active des Britanniques, venus remplacer les forces turques. Mais le Conseil national des Arméniens du Karabakh ne reconnaît pas son autorité. La décision du 5e congrès des Arméniens du Karabakh d'avril 1919 et la lettre envoyée à Sultanov après le congrès, qui disait :

"Le Congrès des Arméniens du Karabakh porte à votre attention qu'après sa réponse unanime et catégorique au général Chatelworth sur le caractère inacceptable pour le Congrès du pouvoir du gouvernement azerbaïdjanais sous quelque forme que ce soit, nous considérons que votre proposition au Congrès pour la discussion conjointe de certaines questions est inacceptable".

La décision du 5e Congrès stipule que le Karabakh n'a jamais accepté et n'acceptera jamais l'autorité azerbaïdjanaise. Ne voulant pas s'accommoder de cette situation, Sultanov, avec l'aide de l'armée turque, commence à renforcer la présence militaire azerbaïdjanaise en Artsakh. Les 4 et 5 juin 1919, des pogroms sont organisés contre les Arméniens à Shusha et dans les villages voisins, faisant 500 à 600 victimes. Le village de Gaibalu est celui qui a le plus souffert, car il a été pratiquement détruit et la plupart de ses habitants tués. (M. Harutyunyan Nagorno-Karabakh en 1918-1921, Erevan, 1996).

Le chef du diocèse du Karabakh, l'évêque Vahan, informe le Catholicos de tous les Arméniens, Gevorg le Cinquième, que les Tatars ont également massacré une partie des villageois de Krkjan, Paylur et Jamilu, tandis que dans les villages de Karintak et Dadushen, les forces d'autodéfense ont réussi à éviter un grand nombre de victimes. À Chouchi même, il y a eu peu de victimes - seulement quelques dizaines de personnes. Toutefois, le résultat politique a été bien pire : sous la pression des Britanniques, un certain nombre de dirigeants du Karabakh ont été contraints de quitter la région.

Le fait que ces actions étaient une continuation organique de la politique turque de génocide est enregistrée dans les comptes rendus de certaines personnalités américaines de l'époque. Les documents des Archives nationales américaines sont particulièrement précieux dans ce contexte. En particulier, le Haut Commissaire des forces alliées dans le Caucase J.Ruane note dans son rapport que "Sultanov applique une politique d'extermination des Arméniens, les attaques contre les Tatars sont autorisées, si elles ne sont pas soutenues par le gouverneur, avec la permission des Britanniques. [Makhmuryan G., Shushi 1919-1920 dans les documents du Département d'Etat américain et des Archives nationales d'Arménie].

Après les pogroms de juin, l'Azerbaïdjan et la Grande-Bretagne ont accentué leur pression, obligeant les participants au 7e Congrès arménien du Karabakh, le 22 août, à faire des concessions et à reconnaître temporairement le Karabakh comme faisant partie de l'Azerbaïdjan, dans l'attente d'une décision finale lors de la Conférence de paix (1919). Cet aspect est particulièrement important, car la partie azerbaïdjanaise commencera ensuite à manipuler les faits pour tenter de prouver que, puisqu'aucune décision n'a été prise à la Conférence de paix de Paris, le Karabakh est définitivement subordonné à l'Azerbaïdjan.

Entre-temps, le traité ne faisait pas spécifiquement et uniquement référence à la conférence de Paris. Le paragraphe 5 du document en 26 points stipule qu'un conseil de représentants arméniens et musulmans, trois de chaque, sera établi auprès du gouverneur général, sans la décision duquel les questions interethniques ne peuvent être résolues (paragraphe 7). Les 10e et 11e clauses stipulent qu'un assistant arménien sera nommé auprès du gouverneur général sur proposition du Conseil national arménien, et que les Arméniens disposeront également d'une autonomie culturelle. La clause 15 est extrêmement importante. Elle stipule que des troupes doivent être stationnées à Khankendi (Varakn, plus tard Stepanakert) et Shushi et que leurs effectifs doivent être similaires à ceux du temps de paix. Tout mouvement de troupes dans les zones arméniennes devait être approuvé par un vote des ½ du conseil sous la direction du gouverneur général (16e point). Ces points, ainsi que d'autres, sont violés de manière flagrante par l'Azerbaïdjan dans les mois qui suivent. L'Azerbaïdjan déplace des troupes dans le Zangezur sans l'approbation du conseil pour mener des opérations militaires et désarme les Arméniens, violant ainsi la 19e clause du traité.

En février 1920, la partie azerbaïdjanaise lance un ultimatum au Conseil national des Arméniens du Karabakh, exigeant la reconnaissance de la suprématie de l'Azerbaïdjan, ce qui constitue une violation flagrante de la clause 1 du traité. Le 8e Congrès des Arméniens du Karabakh se tient dans le village de Shosh, dont les députés rejettent ces demandes, compte tenu de toutes les violations des décisions du 7e Congrès.

Ayant essuyé un refus, l'Azerbaïdjan continue de concentrer des troupes au Karabakh afin de résoudre la question par la force. Le matin du 23 mars 1920, une attaque contre le quartier arménien de Chouchi commence. Des pogroms ont lieu pendant trois jours, brûlant des maisons, des églises, des bâtiments culturels et éducatifs arméniens. Le 15 mai, le membre du Consistoire de Chouchi Karapet Vardapetyants et le secrétaire Mirza Ter-Sargsyan ont envoyé un rapport au Catholicos de tous les Arméniens, dans lequel il est mentionné qu'environ 4000 des 12-13 mille Arméniens ont été tués, environ 3000 Arméniens ont été faits prisonniers, la plupart d'entre eux ont été exécutés, y compris le président du diocèse de Karabakh. Certaines femmes détenues le sont par des officiers sultanoviens et tatars. 6000-6700 personnes ont fui Shusha.

Ainsi, selon ces sources, quelque 6000 résidents arméniens ont été tués pendant les pogroms et au cours des jours suivants à Chouchi. D'autres sources font état de plus de victimes. Source : Archives nationales de la République d'Arménie.

Le 16 avril 1920, le journal de Tbilissi "Slovo" a fait état de pogroms à Chouchi et a écrit : "Pas une seule pierre n'a été laissée dans la ville".

Après les pogroms, il ne reste pratiquement plus d'Arméniens à Chouchi. En raison de la politique génocidaire azerbaïdjanaise, Chouchi devient une ville soi-disant "azerbaïdjanaise". Le poète russe Osip Mandelshtam et sa femme, qui ont visité la ville en 1930, ont décrit la situation ainsi : "La ville a commencé par un cimetière sans fin, puis une minuscule place de marché, où descendent les rues de la ville en ruine. Nous avions déjà vu des villages abandonnés par leurs habitants, composés de quelques maisons délabrées, mais dans cette ville, autrefois apparemment riche et aisée, le tableau du désastre et du carnage était horriblement vivant."

Dans les années 1960, les autorités de l'Azerbaïdjan déjà soviétique ont tenté d'effacer les dernières traces de l'origine arménienne de la ville et les preuves des pogroms. Les ruines des maisons arméniennes, les églises et la plupart des monuments culturels ont été démolis.

## Le 9 mai 1992, Chouchi a été libéré de l'occupation azerbaïdjanaise et rendu à ses propriétaires d'origine.

Les autorités de la République d'Artsakh s'étaient efforcées de préserver et de reconstruire les monuments culturels arméniens et musulmans, comme en témoigne la restauration de la mosquée supérieure de Gevkharagha à Chouchi.

Taron Hovhannesian est un expert du Centre d'analyse Orbeli.

Подробности: <a href="https://regnum.ru/news/polit/2894200.html">https://regnum.ru/news/polit/2894200.html</a>

Любое использование материалов допускается только при наличии гиперссылки на <u>ИА</u> REGNUM.